

REGLEMENT CHALLENGE ROUTE

Commission CyclosporUFOLEP45

Saison 2017

Le challenge sera individuel par catégorie de valeur : 1, 2, 3, GSA, GSB, F, 15/16 ans et 13/14 ans.
Le concurrent marque des points comme suit :

- ceux de sa place quand il finit dans les 5 premiers d'une compétition.

Il y a 30 partants et plus		Il y a de 10 à 29 partants	
Places	Points	Places	Points
1 ^e	10	1 ^e	8
2 ^e	7	2 ^e	6
3 ^e	6	3 ^e	5
4 ^e	4	4 ^e	3
5 ^e	3	5 ^e	2
Il y a 9,8,7,ou 6 partants		Il y a 5 partants et moins	
Places	Points	Places	Points
1 ^e	5	1 ^e	3
2 ^e	0	2 ^e	0
3 ^e	0	3 ^e	0
4 ^e	0	4 ^e	0
5 ^e	0	5 ^e	0

- plus ceux de sa participation à la course (3 points).

Ou

- ceux de sa participation en tant que bénévole sans concourir (3 points).

Si un cyclosporUFOLEP45 change de catégorie en cours de saison, il garde que les points de participation obtenus dans la catégorie précédente.

La commission cyclosporUFOLEP45 se réserve le droit de ne pas attribuer les points de participation à tout coureur qui abandonnera trop rapidement et sans motif avéré.

En cas d'égalité de points à la fin de la saison, le départage entre les concurrents se fera ainsi :

- nombre de participations aux compétitions de la commission sportive départementale (C.S.D) au cours de la saison 2016.

- nombre de points obtenus par des places réalisées lors des compétitions de la commission sportive départementale (C.S.D).

- le plus âgé.

La remise du challenge sera effectuée en fin de saison, au cours de la réunion annuelle de la commission sportive départementale (C.S.D).